|  |  |
| --- | --- |
|  | **Critères du Prix****"J'entreprends là où j'ai envie de vivre"****pour le prix spécial "Parc naturel régional"** |

Les dossiers présentés par les Parcs candidateront pour les prix génériques et seront également proposés pour le prix spécial "Parc naturel régional".

Concernant ce prix spécial, les dossiers de candidatures répondront en plus aux critères spécifiques liés aux objectifs prioritaires des Parcs.

La liste des critères spécifiques ci-dessous constitue une grille d'analyse mais pas un passage obligé de satisfaction de tous les points ci-dessous.

**Merci de répondre directement aux critères sur la note suivante :**

* Le projet répond à une problématique du territoire ou à des besoins de ses habitants
* Le projet valorise une ressource locale : naturelle, culturelle, savoir-faire….
* Le projet présente un caractère « collectif ». Plusieurs ou personnes ou acteurs sont impliqués sans le portage (projet privé ou public/privé)
* *par exemple : projet autour d’une filière de l’amont à l’aval réunissant des professionnels de différents secteurs, création d’une SCIC, projet économique participatif dans le domaine énergétique…*
* Le projet présente une capacité de développement sur le long terme (développement des flux et/ou élargissement possible du portage)
* *par exemple 6 artisans muraillers porteurs d’un projet sur la Pierre sèche sont ouverts au développement de leurs marchés de rénovation et de construction en neuf et aussi à la possible arrivée future de nouveaux artisans »*
* Le projet est connu et soutenu par l’environnement institutionnel local
* *par exemple : Parc, communautés de communes, partenaires de la thématique)*
* Le projet se caractérise par une attention particulière à la notion de développement durable et solidaire (préservation de l’environnement et des milieux, circuits courts, cycle de vie, optimisation énergétique, économie circulaire, impact social local, coopération avec des structures sociales et solidaires)
* *par exemple un projet de valorisation des plantes aromatiques participe à une charte sur la préservation des espèces sur pelouses sèches et intègre une entreprise d’insertion qui travaille sur la cueillette.*
* Le projet est une occasion de relier l’urbain et le rural au travers notamment les villes portes